

Notice technique d'installation

Planche et couvre-joint

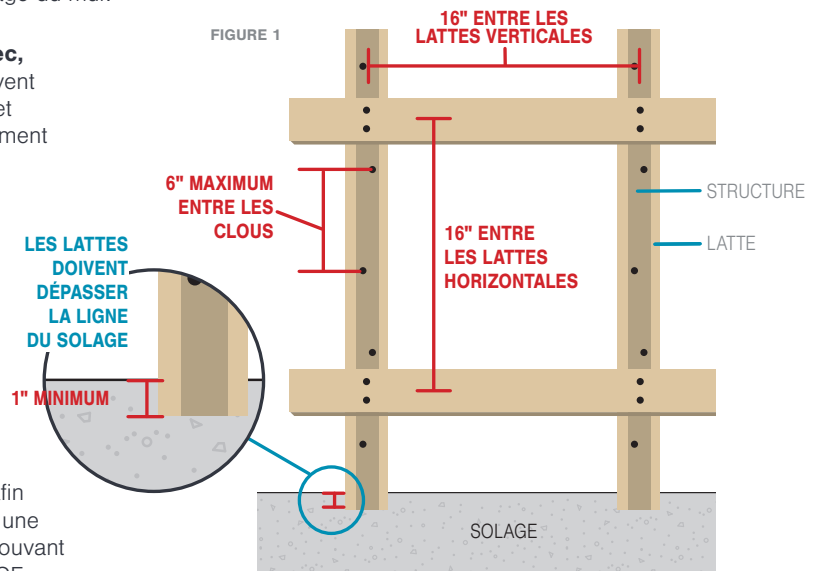
Ce document présente les principales exigences à respecter pour obtenir une installation conforme du profilé planche et couvre-joint Maibec CanExel^{MC}. **IL NE REMPLACE EN AUCUN CAS LE GUIDE COMPLET D'INSTALLATION DU REVÊTEMENT D'INGÉNIEURIE MAIBEC CANEXEL^{MC} DONT LE CONTENU DOIT ÊTRE RESPECTÉ DANS SON ENSEMBLE.**

PRÉPARATION DU MUR

DOUBLE LATTAGE

- Faites d'abord un lattage à la verticale avec des lattes d'une épaisseur minimale de 3/8".
- Posez ensuite des lattes de 1" x 3" à l'horizontale par-dessus les lattes verticales à tous les 16".
- Double lattage obligatoire au Québec et dans les Maritimes** afin de permettre la ventilation continue et le drainage du mur. Recommandé en Ontario. [FIGURE 1]
- Les lattes diagonales sont permises au Québec, Ontario et dans les Maritimes.** Les fourrures doivent être d'une épaisseur d'au moins 25 mm (1") (réel) et clouées directement dans la charpente et le revêtement primaire en bois.
- Lattage uniquement à l'horizontale permis en Ontario** à la condition d'avoir :
 - des lattes à tous les 16"
 - un espacement de 1" entre les extrémités des lattes afin de permettre le drainage de l'eau.
 - un fond de clouage de 1" réel obtenu soit en combinant une latte et un OSB ou plywood, soit en utilisant une latte de 1" réel ou de 2" x 3".

Dans le cas d'une installation sur isolant rigide ou ICF, le double lattage est fortement recommandé afin d'obtenir une performance optimale en permettant une évacuation plus efficace de la chaleur / humidité pouvant s'accumuler entre le revêtement et l'isolant rigide/ICF.



CLOUS/FIXATION DE LA PLANCHE

Lorsque possible, maintenez une pénétration minimale de 32 mm (1 1/4") dans le montant, les lattes ou une combinaison des deux.

- Tenez également compte de l'épaisseur clouable du revêtement dans les exigences de pénétration des clous.
- Pénétration d'au moins 29 mm (1 1/8") dans le montant pour les clous vrillés.

Augmentez la valeur de pénétration des clous si le code l'exige.

FIGURE 2

ÉTAT

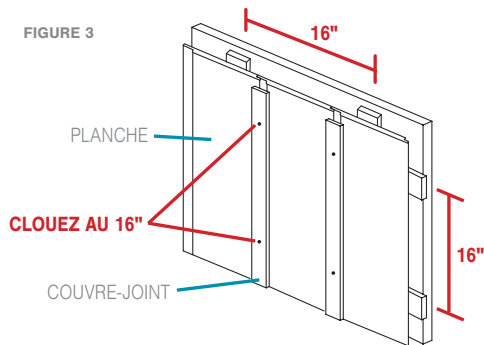
Serré	_____	
Affleurant	_____	
Fibre apparente	_____	
Fraîsé : de 1/16" à 1/8"	_____	
Fraîsé à plus de 1/8"	_____	

CORRECTION

OK	_____	
OK	_____	
Peinture	_____	
Appliquer un produit de calfeutrage	_____	
Appliquer un produit de calfeutrage puis clouer à nouveau	_____	

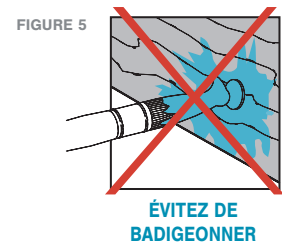
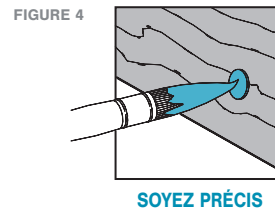
CLOUS/FIXATION DU COUVRE-JOINT

- Les clous doivent avoir une longueur minimale de 2".
- Centrez le couvre-joint au-dessus de la rainure et clouez au 16".
- Faire des retouches sur tous les clous.



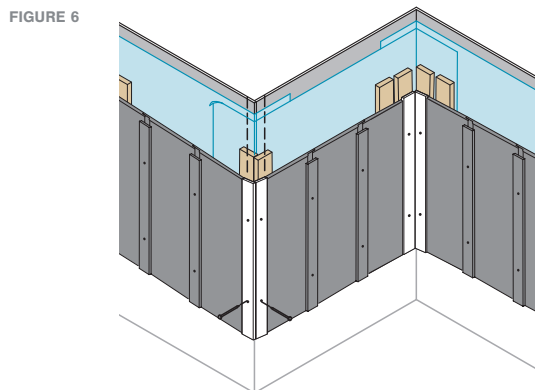
RETOUCHES

- Les clous apparents doivent être scellés à nouveau afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans les fibres et d'assurer une performance optimale du produit et de la teinture tout en contrant la pourriture.
- Les extrémités inférieures des rangées doivent être protégées contre les intempéries.



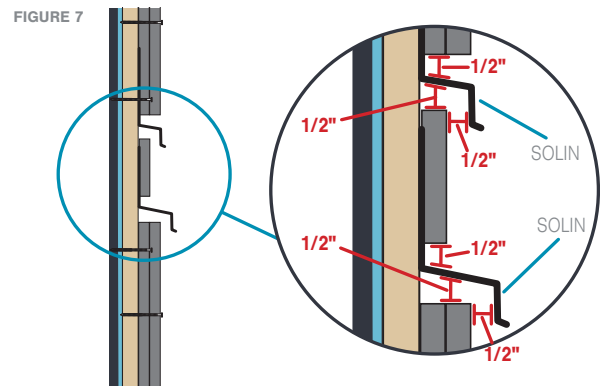
COINS

- Pré percer un trou tous les 16" au travers de la planche et du couvre-joint.
- Clouez au travers du trou pré percé. Des clous d'au moins 2" doivent être utilisés.
- Faire les retouches selon les instructions.
- Ne jamais déligner le couvre-joint. La peinture originale doit demeurer sur les arêtes de 144".



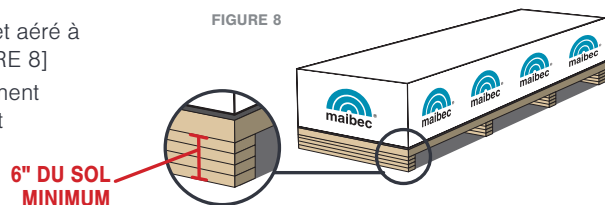
TRANSITION

- Pour toute installation horizontale du couvre-joint, un solin d'égouttement avec une pente de 6% doit être installé au-dessus du couvre-joint. Par la suite, faire les retouche peinture sur tous les clous visibles selon les instructions.
- Il est recommandé d'installé un solin d'égouttement additionnel en-dessous d'une moulure installée à l'horizontale.



ENTREPOSAGE

- Conservez le revêtement dans un endroit non-chauffé, sec et aéré à au moins 6" du sol. Aucun contact direct avec le sol. [FIGURE 8]
- En tout temps, même durant l'installation, couvrez le revêtement non utilisé avec l'emballage original du produit si celui-ci est en bon état ou avec une toile imperméable.
- La teinture de retouche doit être conservée en tout temps à la température de la pièce (max 38°C/100°F).



IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC CANEXEL™ AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.